



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation à l'éducation artistique et culturelle

Affaire suivie par :

Olivier ROSAN

Délégué académique à l'éducation artistique
et culturelle

Tél : 05 36 25 88 62

Mél : culture@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

Le délégué académique à l'éducation
artistique et culturelle

à

**Mesdames et messieurs les chefs d'établissements
Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles
s/c Mesdames et messieurs les IA-DASEN**

Objet : Prix académique de l'éducation artistique et culturelle 2024

La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités. Pour ces raisons, nous nous engageons collectivement et en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs culturels afin que 100% des élèves bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle riche et structuré.

Dans l'objectif de valoriser les actions et partenariats mis en œuvre cette année dans l'académie de Toulouse, nous renouvelons le Prix académique de l'éducation artistique et culturelle.

Ce Prix concerne les projets construits en partenariat avec des structures culturelles et des collectivités territoriales dans l'ensemble des domaines qui relèvent de l'éducation artistique et culturelle.

Les projets candidats seront par ailleurs **construits sur la base des trois piliers** de l'éducation artistique et culturelle (voir le Vade-Mecum académique de l'EAC) :

- Fréquenter
- Pratiquer
- Acquérir des connaissances

Une finale académique des meilleurs projets sera organisée à Toulouse début juin 2024, comprenant des temps d'exposition et de restitution. Les finalistes seront invités à présenter leurs projets devant un jury composé de professionnels de l'éducation et de la culture.

Pour candidater, les porteurs de projets devront transmettre à la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (par mail : culture@ac-toulouse.fr) les éléments suivants :

- Fiche projet ADAGE complète
- Note d'intention pédagogique et artistique
- Visuels (vidéo, photo, productions diverses) témoignant de la mise en œuvre du projet.

Les **candidatures** devront être transmises pour le **3 mai 2024** au plus tard.

Les finalistes seront contactés par la DAAC entre le 16 et le 17 mai pour l'organisation de la finale à Toulouse qui aura lieu dans **la semaine du 3 au 7 juin 2024**.

Les résultats du prix académique de l'EAC seront **consultables sur le site internet de la DAAC**.

Nous vous remercions pour la diffusion de cet appel à candidature auprès des personnels concernés.



Olivier ROSAN